



**Office des Propriétaires**  
Rue Vilain XIII-straat, 53-55  
Bruxelles 1000 Brussel  
Tél. : 02 669 59 59  
Numéro BCE : 0841.885.269  
N° I.P.I. : 508 230

Bruxelles, le 13 décembre 2023

**ACP GALERIE MODERNE (N. Entr. : BE0825.871.361)**  
**Rue Scailquin, 56 / Chaussée de Louvain, 47-49-51**  
**1210 Saint-Josse-ten-Noode**  
**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 13 Décembre 2023**

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires <b>présents</b>	16	sur 25	64.00 %	7126.00
Copropriétaires <b>représentés</b>	1	sur 25	4.00 %	419.00
Copropriétaires <b>absents</b>	8	sur 25	32.00 %	2455.00
<b>Totaux</b>	<b>25</b>	<b>sur 25</b>	<b>100.00 %</b>	<b>10000.000</b>
AG valide en participants		17	68.00 %	
AG valide en quotités		7545.00	75.45 %	

Le 13 Décembre 2023 à 18:00, les copropriétaires de l'immeuble à se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Le quorum étant atteint, les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

#### 1. Vérification des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée générale.

Le syndic « Office de Propriétaires », représenté par assume la fonction de secrétaire de la séance.

Les décisions doivent être prises conformément aux dispositions légales (Code civil article 3.87-3.88-3.89) et aux stipulations des statuts.

Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité absolue des voix des copropriétaires présents ou représentés au moment du vote, sauf si la loi exige une majorité qualifiée.

Les abstentions, les votes nuls et blancs ne sont pas considérés comme des voix émises pour le calcul de la majorité requise.

## 2. Nomination du président de séance

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la désignation du ou de la Président(e) de séance.  
La séance est présidée par : suite au vote à l'unanimité

2. Nomination du président de séance	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	<b>Non</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

## 3. Nomination des éventuels scrutateurs

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la désignation du ou des scrutateur(s) de séance.

est désignée scrutatrice suite au vote.

3. Nomination des éventuels scrutateurs	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	<b>Non</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

## 4. Rapport du conseil de Copropriété

Le conseil de copropriété fait rapport à l'assemblée générale

**5. Dossiers contentieux : rapport sur l'état d'avancement des dossiers contentieux/procédures judiciaires actuellement en cours**

Actuellement il y a des procédures en recouvrement de charges pour 6 propriétaires pour un montant total de 31 810.72€  
Le syndic informe l'assemblée générale qu'à la date du jour :  
Le solde du compte courant s'élève à 15.740€  
Le solde du compte épargne s'élève à 11.109€  
Le montant total des arriérés s'élève à 61.535€

**6. Comptes :**

**6.1. Rapport du Commissaire aux Comptes.**

Le commissaire aux comptes fait son rapport à l'assemblée générale.

**6.2. Approbation des comptes et du bilan**

**6.2.1. Exercice clôturé au 31/12/2020**

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur l'approbation des comptes arrêtés au 31/12/2020 comprenant aussi l'approbation des décomptes individuels pour l'exercice, la répartition des charges, et du bilan.

L'Assemblée générale décide d'approuver les comptes pour l'exercice clôturé au 31/12/2020.

6.2.1. Exercice clôturé au 31/12/2020	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 6.2.2. Exercice clôturé au 31/12/2021

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur l'approbation des comptes arrêtés au 31/12/2021 comprenant aussi l'approbation des décomptes individuels pour l'exercice, la répartition des charges, et du bilan.

L'Assemblée générale décide d'approuver les comptes pour l'exercice clôturé au 31/12/2021.

6.2.2. Exercice clôturé au 31/12/2021	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 6.2.3. Exercice clôturé au 31/12/2022

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur l'approbation des comptes arrêtés au 31/12/2022 comprenant aussi l'approbation des décomptes individuels pour l'exercice, la répartition des charges, et du bilan.

L'Assemblée générale décide d'approuver les comptes pour l'exercice clôturé au 31/12/2022.

6.2.3. Exercice clôturé au 31/12/2022	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

## 7. Décharges:

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la décharge à donner au syndic:

### 7.1. Décharge au Syndic.

7.1. Décharge au Syndic.	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 7.1.1. Exercice clôturé au 31/12/2020

L'assemblée générale décide de donner décharge au Syndic pour l'exercice clôturé au 31/12/2020 suite au vote

7.1.1. Exercice clôturé au 31/12/2020	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 7.1.2. Exercice clôturé au 31/12/2021

L'assemblée générale décide de donner décharge au Syndic pour l'exercice clôturé au 31/12/2021 suite au vote

7.1.2. Exercice clôturé au 31/12/2021	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	<b>Non</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 7.1.3. Exercice clôturé au 31/12/2022

L'assemblée générale décide de donner décharge au Syndic pour l'exercice clôturé au 31/12/2022 suite au vote

7.1.3. Exercice clôturé au 31/12/2022	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	<b>Non</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

## 7.2. Décharge au Commissaire aux Comptes.

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la décharge à donner au Commissaire aux Comptes:

### 7.2.1. Exercice clôturé au 31-12-2020

L'assemblée générale décide de donner décharge au Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31/12/2020 suite au vote

7.2.1. Exercice clôturé au 31-12-2020	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	<b>Non</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 7.2.2. Exercice clôturé au 31-12-2021

L'assemblée générale décide de donner décharge au Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31/12/2021 suite au vote

7.2.2. Exercice clôturé au 31-12-2021	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	<b>Non</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 7.2.3. Exercice clôturé au 31-12-2022

L'assemblée générale décide de donner décharge au Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31/12/2022 suite au vote

7.2.3. Exercice clôturé au 31-12-2022	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	<b>Non</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 7.3. Décharge au Conseil de Copropriété.

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la décharge à donner au Conseil de Copropriété:

#### 7.3.1. Exercice clôturé au 31/12/2020

L'assemblée générale décide de donner décharge au conseil de copropriété pour l'exercice clôturé au 31/12/2020 suite au vote

7.3.1. Exercice clôturé au 31/12/2020	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	<b>Non</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

#### 7.3.2. Exercice clôturé au 31/12/2021

L'assemblée générale décide de donner décharge au conseil de copropriété pour l'exercice clôturé au 31/12/2021 suite au vote

7.3.2. Exercice clôturé au 31/12/2021	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	<b>Non</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

#### 7.3.3. Exercice clôturé au 31/12/2022

L'assemblée générale décide de donner décharge au conseil de copropriété pour l'exercice clôturé au 31/12/2022 suite au vote

7.3.3. Exercice clôturé au 31/12/2022	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	<b>Non</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

## 8. Finances :

### 8.1. Budget 2024 :

Pour information

Une proposition de budget prévisionnel a été communiqué aux propriétaires lors de l'envoi de la convocation

L'assemblée générale est invitée à approuver le budget prévisionnel proposé.

### 8.2. Approbation du budget prévisionnel

L'assemblée générale décide après discussion d'approuver un budget prévisionnel de 60.000€ pour l'exercice comptable 2024 allant du 01-01-2024 au 31-12-2024. L'ACP est en décompte trimestriel

8.2. Approbation du budget prévisionnel	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	<b>Non</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 8.3. Fixation du fonds de roulement

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur le montant du fonds de roulement.

Le fonds de roulement actuel s'élève à :10.200€

L'assemblée générale décide de maintenir le fonds de roulement actuel de 10.200€

8.3. Fixation du fonds de roulement	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	<b>Non</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

#### 8.4. Fixation du fonds de réserve

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la fixation du montant des appels pour le fonds de réserve

L'assemblée générale décide de maintenir les appels de fonds de réserve actuels de 2.000€ par trimestre soit 8.000€ par an pour l'exercice comptable allant du 01-01-2024 au 31-12-2024

8.4. Fixation du fonds de réserve	Oui	6 216.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 216.00	-	
	Abstention / Absents	3 784.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

#### 9. Capital-Construct : Utilité de poursuivre l'affaire

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la poursuite du dossier par l'avocat.

L'assemblée générale décide de continuer à poursuivre le dossier avec l'avocat

9. Capital-Construct : Utilité de poursuivre l'affaire	Oui	7 545.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 545.00	-	
	Abstention / Absents	2 455.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

#### 10. Ista

##### 10.1. Présentation du problème

##### 10.2. Mandater un avocat pour mener une action contre Ista

L'assemblée générale décide de mandater un avocat à condition que la protection juridique prend en charge les frais de procédures à 100%

10.2. Mandater un avocat pour mener une action contre Ista	Oui	7 545.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 545.00	-	
	Abstention / Absents	2 455.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

#### 11. Travaux et mode de financement





### 11.1 Remplacement de la porte extérieure entrée Louvain 47

L'assemblée générale décide de faire les travaux pour le remplacement de la porte d'entrée 47.  
Ces travaux seront financés par le fonds de réserve.

11.1 Remplacement de la porte extérieure entrée Louvain 47	Oui	7 545.00	100.00 %	Majorité des 2/3
	<b>Non</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 545.00	-	
	Abstention / Absents	2 455.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 11.2 Rénovation entrée Louvain 47 : remplacement/réparation des carrelages abimés

L'assemblée générale décide de ne pas faire ces travaux

11.2 Rénovation entrée Louvain 47 : remplacement/réparation des carrelages abimés	Oui	0.00	0.00 %	Majorité des 2/3
	<b>Non</b>	<b>7 545.00</b>	<b>100.00 %</b>	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	7 545.00	-	
	Abstention / Absents	2 455.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 11.3 Travaux de peinture pour la remise en état de la galerie

L'assemblée générale décide de ne pas faire les travaux de peinture pour la remise en état de la galerie

11.3 Travaux de peinture pour la remise en état de la galerie	Oui	0.00	0.00 %	Majorité des 2/3
	<b>Non</b>	<b>7 545.00</b>	<b>100.00 %</b>	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	7 545.00	-	
	Abstention / Absents	2 455.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 11.4 Remplacement des compteurs d'eau par des compteurs d'eau radio

L'assemblée générale décide les travaux de remplacement des compteurs d'eau froide.

L'assemblée générale décide de retenir l'offre d'Aquatel pour l'option location.

11.4 Remplacement des compteurs d'eau par des compteurs d'eau radio	Oui	7 545.00	100.00 %	Majorité des 2/3
	<b>Non</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 545.00	-	
	Abstention / Absents	2 455.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 11.5 Remplacement du système de surveillance

L'assemblée générale décide de faire le remplacement du système de surveillance

L'assemblée générale donne mandat au conseil de copropriété pour le choix de l'entreprise avec un budget maximal de 1.000€

Le syndic informe la copropriété qu'il faudra faire appel à une société agréée pour ce type de travaux.

11.5 Remplacement du système de surveillance	Oui	7 336,00	97,23 %	Majorité des 2/3
	<b>Non</b>	<b>209,00</b>	<b>2,77 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 545,00	-	
	Abstention / Absents	2 455,00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 12. Décision quant à nommer un expert pour établir un plan d'entretien quinquennal ainsi que donner mandat au syndic pour la signature du contrat au nom et pour compte de l'ACP.

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la nomination d'un expert pour établir un plan d'entretien quinquennal ainsi que donner mandat au syndic pour la signature du contrat au nom et pour compte de l'ACP

L'assemblée générale décide de ne pas approuver l'établissement d'un plan d'entretien quinquennal qui sera réalisé par un expert.

12. Décision quant à nommer un expert pour établir un plan d'entretien quinquennal ainsi que donner mandat au syndic pour la signature du contrat au nom et pour compte de l'ACP.	Oui	0,00	0,00 %	Majorité absolue
	<b>Non</b>	<b>7 545,00</b>	<b>100,00 %</b>	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	7 545,00	-	
	Abstention / Absents	2 455,00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 13. RGPD : mise en conformité de l'association des copropriétaires à la réglementation relative à la protection des données

Le syndic informe l'assemblée générale quant à l'obligation légale issue du Règlement Général sur la Protection des Données, et invite l'Assemblée générale à procéder à la mise en conformité de l'association des copropriétaires à la réglementation relative à la protection des données pour répondre à toutes les exigences en matière de protection des données à caractère personnel issues du RGPD et d'ainsi prémunir au maximum l'association des copropriétaires contre toute sanction de l'Autorité de protection des données.

L'assemblée générale décide de donner mandat au syndic pour faire appel à un cabinet externe pour procéder à la mise en conformité.

### 14. Contrat de fournitures régulières (art. 3.89/5 12°) :

#### 14.1. Détails des contrats disponibles sur la plateforme informatique ou sur demande chez le Syndic

Le syndic informe que les informations relatives aux différents contrats sont disponibles sur l'espace client de la plateforme en ligne accessible via <https://www.op.be/syndic>

#### 14.2. Décision quant à changer de fournisseurs

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la reconduction de l'ensemble des contrats d'entretien et de fournitures régulières.

14.2. Décision quant à changer de fournisseurs	Oui	7 158.00	100.00 %	Majorité absolue
	<b>Non</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 158.00	-	
	Abstention / Absents	2 842.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

#### 14.2.1. Enlèvement des encombrants

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur l'enlèvement des encombrants par une société

L'assemblée générale décide de ne pas faire appel à une société dans le cadre d'un contrat d'entretien et de fournitures régulières.

L'assemblée générale décide de donner mandat au conseil de copropriété pour le choix de l'entreprise avec un budget maximal de 1500€

14.2.1. Enlèvement des encombrants	Oui	7 158.00	100.00 %	Majorité absolue
	<b>Non</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00 %</b>	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 158.00	-	
	Abstention / Absents	2 842.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

#### 14.2.2. Traitement des nuisibles

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur le traitement des nuisible par une société dans le cadre d'un contrat d'entretien régulier

L'assemblée générale décide de ne pas souscrire un contrat d'entretien

14.2.2. Traitement des nuisibles	Oui	0.00	0.00 %	Majorité absolue
	<b>Non</b>	<b>7 158.00</b>	<b>100.00 %</b>	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	7 158.00	-	
	Abstention / Absents	2 842.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 14.2.3 Nettoyage

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur le changement de la société de nettoyage actuelle.

L'assemblée générale décide de ne pas changer de société de nettoyage

14.2.3 Nettoyage	Oui	4 371.00	65.57 %	Majorité absolue
	Non	2 295.00	34.43 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 666.00	-	
	Abstention / Absents	3 334.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

### 15. Elections statutaires et mandat du Syndic

#### 15.1 Election des Membres du Conseil de Copropriété

Élection des membres, un vote distinct organisé pour chaque candidat(e)

##### 15.1.1. Election de

15.1.1. Election de	Oui	6 501.00	90.82 %	Majorité absolue
	Non	657.00	9.18 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 158.00	-	
	Abstention / Absents	2 842.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

##### 15.1.2. Election de

15.1.2. Election de	Oui	7 158.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 158.00	-	
	Abstention / Absents	2 842.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

##### 15.1.3. Election de l

15.1.3. Election de	Oui	7 158.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 158.00	-	
	Abstention / Absents	2 842.00	-	
<b>NON</b>				
ABSTENTION / ABSENTS				

#### 15.1.4. Election de

15.1.4. Election de	Oui	7 158.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	<b>Voix exprimées</b>	<b>7 158.00</b>	-	
	Abstention / Absents	2 842.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

#### 15.1.5. Election de

15.1.5. Election de	Oui	7 158.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	<b>Voix exprimées</b>	<b>7 158.00</b>	-	
	Abstention / Absents	2 842.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

#### 15.2. Election du Commissaire aux Comptes.

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la nomination d'un commissaire aux comptes, d'un collège de commissaire aux comptes ou d'un commissaire externe pour l'exercice 2023

L'assemblée générale décide d'élire

au poste de commissaire aux comptes

15.2. Election du Commissaire aux Comptes.	Oui	7 158.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	<b>Voix exprimées</b>	<b>7 158.00</b>	-	
	Abstention / Absents	2 842.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

#### 15.3 Mandat du syndic : Reconduction-Renom-Nomination & mandat au conseil de copropriété pour la signature du contrat

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la reconduction du mandat syndic et sur le mandat à donner aux membres du conseil de copropriété pour la signature du contrat du syndic

L'assemblée générale décide de reconduire le mandat du syndic OP Bruxelles et de donner mandat aux membre du conseil de copropriété pour la signature du contrat.

15.3 Mandat du syndic : Reconduction-Renom- Nomination & mandat au conseil de copropriété pour la signature du contrat	Oui	7 158.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	<b>Voix exprimées</b>	<b>7 158.00</b>	-	
	Abstention / Absents	2 842.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				



